

ni à son mérite, ni à ses services, & qu'il n'avoit que 28. ans, lors que les bontés de ce Monarque, le firent Cardinal, qui à 57. ans devint Doyen du Sacré College par la mort du Cardinal Cibo.

Mr. de Bouillon, (car nous supposons qu'il soit lui-même l'Auteur de son Apologie) marque deux principaux sujets qui lui ont attiré ses disgraces, l'une le livre de Mr. de Cambrai, intitulé *Maximes des Saints*, & l'autre de la Coadjutorerie de Strasbourg. Dans le tems que cet ouvrage de Mr. de Cambrai, (dont Mr. de Bouillon se dit l'ami) fut porté à Rome pour être examiné, sur la censure qu'en avoit fait Mr. de Meaux & quelques autres Prelats de France, Mr. de Bouillon se trouvoit tout à la fois Cardinal, Ministre du Roi, & ami de Mr. de Cambrai, qualitez qui sembloient se combattre; cependant, dit-il, *je n'ai jamais oublié pour le Roi ce que je devois à Dieu, ni pour mon ami ce que je devois au Roi.* Il passe ensuite au détail des sujets qui firent traîner à Rome la décision du sort que devoit avoir l'ouvrage de Mr. de Cambrai; il accuse le Prince de Monaco & les Cardinaux François, qui étoient pour lors à Rome, attendant la mort du Pape Innocent XII. de lui avoir rendu de mauvais offices auprès du Roi dans cette occasion.

Mr. de Bouillon, qui s'étoit flatté de la Coadjutorerie de Strasbourg, nous apprend que sa surprise fut extrême, lors qu'il reçût ordre de la Cour, de solliciter un Bref d'éligibilité en faveur de l'Abbé de Soubise, qu'il croyoit trop jeune & trop peu expérimenté pour remplir un pareil poste; au lieu d'obéir,